



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
**statistiques agricoles**

### **Rapport des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles**

#### **Note du Secrétaire général**

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique lors de sa quarantième et unième session en février 2010 (voir E/2010/24, chap. I.A.), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, pour information, le rapport des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles relatives au plan d'action en vue de mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ainsi que le processus suivi.

Un programme cohérent de renforcement des capacités est proposé dans le plan d'action pour le développement d'un système statistique agricole intégré au niveau national. Le plan d'action comprend un programme complet d'assistance technique et de formation, et un programme de recherche ciblée. Il comprend une évaluation par pays qui servira de base pour évaluer la capacité des systèmes nationaux rationnels de statistiques agricoles, et pour cibler la stratégie de mise en œuvre au niveau national. Le plan d'action comprend une description de la structure de gouvernance, avec les structures de coordination aux niveaux mondial, régional, et national, et l'architecture des apports financiers. Il comprend également une esquisse d'une stratégie complète pour la mobilisation des ressources et un appui technique de la part des pays développés, la communauté des donateurs, et les organisations internationales fournissant une assistance technique.

Le présent rapport comprend une description des activités menées à ce jour, y compris les initiatives de mobilisation de ressources et les partenariats contractés avec des agences régionales, pour prendre en compte les différents niveaux de développement statistique dans diverses régions, ainsi que pour garantir la propriété par les institutions régionales.

---

\* E/CN.3/2012/1.



## Rapport des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles

### I. Introduction

1. L'objectif du présent rapport est de faire part à la Commission de statistique des progrès réalisés dans la préparation du plan d'action visant à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (ci-après le plan d'action et la Stratégie mondiale, respectivement) et des propositions clef qu'il contient, y compris les mécanismes de gouvernance et de financement. Le rapport contient une description des activités réalisées à ce jour pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale, comme les initiatives de mobilisation de ressources et les partenariats établis avec les organisations régionales pour élaborer des plans régionaux, ainsi que les travaux entrepris pour élaborer des directives méthodologiques et aider les pays.

2. La Commission lors de sa quarante et unième session en février 2010 a approuvé le contenu technique et les orientations stratégiques proposées dans la Stratégie mondiale. Elle demande aussi instamment le développement d'un plan de mise en œuvre avec évaluation des pays, une assistance technique complète, des programmes de formation et un programme de recherche bien ciblé pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

3. La Commission reconnaît que la mise en œuvre de la Stratégie mondiale requiert la mobilisation des ressources et un appui technique de la part des pays, de la communauté des donateurs et des organisations internationales fournissant une assistance technique.

4. Suite aux recommandations de la Commission, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale, en étroite consultation avec les Amis de la présidence sur les statistiques agricoles<sup>1</sup> et un grand nombre de parties prenantes nationales et internationales, ont élaboré le plan d'action, qui est un programme à long terme de développement des capacités visant à reconstruire un système statistique agricole national durable. Il s'ensuit une approche progressive, avec la première phase de cinq ans commençant en 2012 et s'étendant sur un maximum de 15 ans.

5. Le plan d'action devrait conduire à une augmentation significative :

a) Du nombre de pays ayant la capacité de produire, analyser, et diffuser l'ensemble minimal de données de base proposé dans la Stratégie mondiale pour répondre à la demande actuelle et à venir en matière de statistique des parties prenantes nationales et internationales;

b) Du nombre de pays ayant un système durable de statistiques agricoles à travers la coordination et l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux;

---

<sup>1</sup> Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles est dirigé par le Brésil; il comprend aussi l'Australie, la Chine, Cuba, les États-Unis d'Amérique, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, l'Italie, le Maroc, l'Ouganda, les Philippines et la Trinité-et-Tobago. EUROSTAT et la Banque mondiale participent en qualité d'observateurs; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU font assurer le secrétariat.

c) Du nombre de personnes travaillant sur les statistiques agricoles possédant les compétences nécessaires après une formation et grâce à une assistance technique.

6. Un rapport d'avancement sur la préparation du plan d'action a été présenté par les Amis de la présidence sur les statistiques agricoles lors de la quarante-deuxième session de la Commission en février 2011 (E/CN.3/2011/24). Un événement parallèle en présence de représentants de divers pays, d'organisations internationales et régionales et de partenaires financiers a également été organisé pour débattre du plan d'action. Les participants ont convenu des principales propositions, et recommandent que les spécificités et les besoins des différentes régions soient pris en compte; ils exhortent la FAO à établir dès que possible un fonds mondial d'affectation spéciale et les modalités de gouvernance mondiale nécessaires pour démarrer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Le présent rapport s'appuie sur le précédent rapport intérimaire et l'étoffe pour inclure de nouveaux développements.

## II. Rédaction et de consultation

7. Le plan d'action a été élaboré suivant un processus inclusif impliquant de vastes consultations avec les organisations nationales et internationales de statistique, ainsi qu'avec les ministères de l'agriculture et d'autres organisations gouvernementales des organes directeurs de la FAO.

8. Un compte rendu des consultations organisées en 2009 et 2010 a été fourni dans le rapport mentionné ci-dessus, présenté à la Commission en février 2011. Les nouvelles consultations suivantes organisées au cours de 2011 ont été fructueuses :

a) Une mission de haut niveau de la FAO, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement a visité plusieurs partenaires techniques en février et mars 2011 pour présenter le projet de plan d'action et vérifier leur intérêt à le soutenir;

(b) En Juin 2011, les ministres de l'agriculture du Groupe des Vingt, en adoptant le plan d'action du G-20 sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture, a fait une déclaration à l'appui de la Stratégie mondiale et invite les organisations internationales à mettre en place des synergies entre la Stratégie mondiale et le système d'information sur la commercialisation des produits agricoles;

c) Pendant la trente-septième session de la Conférence de la FAO, tenue à Rome du 25 juin au 2 juillet 2011, le plan d'action a reçu un fort soutien de la part des ministres de l'agriculture de tous les pays membres de la FAO et des partenaires clefs;

d) Pour examen par ses pairs, un deuxième projet du plan d'action a été élaboré et distribué en août 2011 à tous les bureaux de statistique nationaux et aux ministères de l'agriculture. Dans le même temps, le projet a été publié sur une page Web créée par l'Institut brésilien de géographie et de statistique pour une plus large consultation sur le projet;

e) Le projet a également été débattu lors de plusieurs réunions d'experts, y compris : la réunion satellite de l'Office statistique central de la Pologne sur le

renforcement des capacités statistiques pour un avenir meilleur, qui s'est tenue à Cracovie, en Pologne, les 18 et 19 août 2011; la réunion du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture à Rio de Janeiro, Brésil, du 9 au 11 novembre 2011; et la vingt-deuxième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique, à Addis-Abeba, du 30 novembre au 3 décembre 2011;

f) Une réunion fructueuse des partenaires sur le plan des ressources de la FAO qui s'est tenue à Rome le 28 octobre 2011. L'événement a été suivi par plus de 50 participants, dont plusieurs donateurs potentiels et des partenaires techniques qui ont fourni un soutien solide pour le plan d'action et ont proposé différentes manières de coopérer à sa mise en œuvre. Par ailleurs, plusieurs partenaires, y compris le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la coopération italienne se sont engagés à fournir un financement pour un fonds mondial d'affectation spéciale.

9. Le plan d'action prend en compte tous les commentaires reçus durant le vaste processus de consultation et est disponible en tant que document de base pour la session actuelle de la Commission de statistique<sup>2</sup>.

### **III. Plans mondiaux et régionaux**

10. Le plan d'action fournit le cadre global pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Il donne une description générale des activités à entreprendre aux niveaux mondial, régional et national d'une manière cohérente et complémentaire. Le plan d'action contient des descriptions : des éléments techniques sur lesquels le programme de développement des capacités est fondé; des modalités de gouvernance qui dirigeront et surveilleront la mise en œuvre du plan d'action; de la stratégie de mise en œuvre pour la sélection des pays prioritaires; et de la stratégie de mobilisation des ressources et des accords de financement pour mobiliser les ressources nécessaires à son application.

11. Le plan d'action est complété par des plans régionaux plus spécifiques tenant compte des dispositions institutionnelles, de la capacité statistique des différentes régions et des caractéristiques du secteur agricole dans la région concernée. Les plans régionaux sont élaborés par les organisations régionales avec le soutien de la FAO. Ils s'appuient sur les orientations fournies par le plan d'action pour élaborer une assistance technique spécifique et des programmes de formation adaptés aux besoins régionaux de développement des capacités. Ils précisent également les responsabilités des institutions dirigeant la mise en œuvre des plans régionaux et de décrivent les modalités de gouvernance garantissant la bonne prise de décisions et le contrôle des procédés. En conformité avec les priorités des pays dans la région, les plans régionaux sont élaborés de manière harmonieuse en fonction des instructions techniques et des directives stratégiques recommandées par la Stratégie mondiale.

---

<sup>2</sup> Voir [http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/meetings\\_and\\_workshops/Resource\\_Partners\\_Oct2011/Global\\_Strategy\\_Action\\_Plan\\_R4\\_11.doc](http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/meetings_and_workshops/Resource_Partners_Oct2011/Global_Strategy_Action_Plan_R4_11.doc), « Improving Statistics for Food Security, Sustainable Agriculture and Rural Development: An Action Plan to implement the Global Strategy »).

## IV. Contenu technique du plan d'action

12. Le plan d'action comprend un cadre complet permettant d'évaluer les capacités techniques et opérationnelles des pays, un volet d'assistance technique, un volet formation et un volet de recherche. Ces composants sont intégrés dans un cadre logique pour s'assurer que les activités de recherche, de formation et d'assistance technique sont intégrées et séquencées d'une manière qui garantit que les résultats de l'une des composantes sont intégrés aux autres.

a) **Évaluation de pays.** Les évaluations de pays servent de base à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Elles fournissent également une base de référence pour mesurer les progrès accomplis. Des évaluations nationales sont effectuées en deux étapes et déterminent la capacité des pays à produire l'ensemble minimal de données de base et les contraintes critiques dans le système statistique des pays. La première étape est effectuée dans tous les pays grâce à un questionnaire standardisé et donne des renseignements de base sur la capacité statistique nationale. Les résultats de la première phase d'analyse servent à regrouper au niveau régional les pays en fonction de leur niveau de développement statistique et de la typologie de leurs problèmes de qualité des données. L'utilisation d'un questionnaire standard de base, convenu avec les principaux partenaires, facilite la comparaison des évaluations, permettant ainsi à la communauté des donateurs de mieux coordonner leurs efforts de soutien. Le questionnaire peut être rectifié pour répondre aux besoins spécifiques de régions particulières. Les informations obtenues servent aussi de base à une deuxième étape d'évaluation plus en profondeur dans certains pays, ce qui sert à la préparation de propositions de pays. Cette évaluation, qui tient également compte des activités actuelles de coopération technique en rapport dans le pays, va au-delà des évaluations existantes, qui souvent ne prêtent pas une attention suffisante à l'agriculture et à son intégration au sein du système statistique national.

b) **Plan d'assistance technique.** Les activités d'assistance technique présentent deux composantes. La première implique le développement et la documentation des normes statistiques et des directives techniques pour tous les aspects du système de statistiques agricoles. Ceci se fonde sur les nouvelles méthodologies et technologies développées dans le plan de recherche. La documentation des normes techniques sert de base à l'aide fournie aux pays. Le second volet concerne la livraison aux pays d'une assistance technique pour le développement des capacités. Les institutions régionales conduisent ces travaux. Les activités d'assistance technique se font également en coordination avec les statistiques existantes de renforcement des capacités des initiatives pour donner une plus grande portée à ces efforts et les relier aux statistiques agricoles. D'autres aspects importants comprennent l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux et le renforcement des mécanismes de gouvernance au niveau des pays.

c) **Plan de formation.** On produit des programmes de formation et du matériel, y compris des cours d'e-learning, et on définit les exigences en connaissances théoriques et pratiques pour les différents niveaux de compétences de base nécessaires à la production des statistiques officielles de base. Ces activités sont menées au niveau mondial. Au niveau régional, évaluer les besoins en formation des pays, former les formateurs, et favoriser l'utilisation du e-learning pour la formation en cours d'emploi, constituent les principales activités. La

formation directe sur des sujets précis est proposée dans les centres de formation nationaux et régionaux. Les bureaux régionaux fournissent un soutien pour renforcer les capacités des centres de formation sélectionnés et favorisent l'accès à la formation par les statisticiens nationaux agricoles. Les pays contribuent à l'identification de leurs besoins en formation, à l'organisation de la formation continue, à assurer l'accès aux matériels d'apprentissage électronique et à sélectionner du personnel pour diverses offres de formation. Le résultat des activités du volet formation est que davantage de personnel est en mesure de produire, analyser et diffuser les données agricoles et rurales tel que requis par la Stratégie mondiale. Le personnel est formé aux compétences statistiques essentielles ce qui est loin d'être le cas dans de nombreux pays en développement, ainsi qu'aux méthodes et d'outils spécialisés dans divers domaines, tels que le cadre d'enquête et la gestion intégrés, l'utilisation de la télédétection et les outils du système de positionnement global (GPS) pour la collecte des données agricoles, les statistiques sur la sécurité alimentaire et les systèmes d'information sur les marchés. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités des centres de formation régionaux en les pourvoyant de cours standard, de formations, de matériel et d'installations, ainsi qu'en modernisant leurs infrastructures de formation, notamment en leur fournissant du matériel informatique et des logiciels, du matériel audiovisuel et des articles connexes.

d) **Plan de recherche.** Le but du plan de recherche est de développer et diffuser des méthodologies de pointe et peu onéreuses, des outils et des normes qui sont adoptées par les agences nationales de statistique pour une production efficace de statistiques agricoles fiables. Les activités de recherche sur les thèmes prioritaires sont menées par les institutions régionales et internationales les plus qualifiées et sont coordonnées au niveau mondial pour assurer des synergies et éviter la duplication des efforts. La Division de statistique de la FAO entreprend également des développements méthodologiques dans les domaines dans lesquels ils présentent un avantage comparatif. Grâce à un large processus consultatif, y compris un sondage auprès des intervenants clés dans les statistiques agricoles et diverses réunions, les thèmes de recherche prioritaires ont été identifiés sur la base de leur pertinence pour les pays en développement. La proposition a ensuite été validée par le biais de divers forums internationaux, y compris la cinquième Conférence internationale sur les statistiques agricoles, la cinquante-sixième session de l'Institut international de statistique et une réunion technique avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne.

## V. Structure de gouvernance

13. La structure de gouvernance proposée est basée sur l'expérience réussie du Programme de comparaison internationale. La mise en place des dispositifs de gouvernance aux niveaux mondial, régional et national est recommandée pour orienter et surveiller la mise en œuvre du Plan d'action. Afin d'éviter autant que possible la création de nouvelles structures, elle fait appel à des institutions et mécanismes de coordination existants. Les éléments clés de la structure de gouvernance proposée sont décrits ci-dessous.

### Niveau mondial

14. **Comité directeur.** Le comité directeur, organe de décision ultime, fournit conseils stratégiques et surveillance pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Il se compose de représentants de la FAO, de partenaires financiers, de représentants de pays des comités directeurs régionaux, du président de la Commission de statistique, de partenaires régionaux participants<sup>3</sup> et d'autres grandes organisations internationales impliquées dans les statistiques agricoles et rurales.

15. Le comité se réunit au moins une fois par an afin de déterminer l'allocation des fonds pour les activités mondiale, régionale, et nationale, et pour différentes régions. Il approuve les plans de travail annuels proposés et les rapports d'étape. Ses autres tâches consistent à assurer la coordination générale, suivre les progrès dans la mise en œuvre du plan d'action et aider à la mobilisation des ressources. Le Comité nomme également les membres du conseil d'administration mondial.

16. **Conseil d'administration mondial.** Le conseil d'administration mondial, est un sous-groupe du comité qui lui délègue des pouvoirs afin de superviser l'exécution des décisions; il se réunit au moins trois fois par an, si possible en fonction des réunions internationales en rapport. Il assure également certaines fonctions du comité entre les réunions annuelles de celui-ci, en fournissant en particulier des orientations politiques pour les activités mondiales de mise en œuvre du plan d'action.

17. **Bureau mondial.** Au sein de la division des statistiques de la FAO à Rome et dirigé par le coordinateur mondial, ce bureau assure la coordination technique générale de l'application de la Stratégie mondiale au niveau mondial et dans les régions. Il agit en tant que secrétariat de la commission, fournissant des recommandations sur l'allocation indicative des fonds aux activités aux niveaux mondial, régional et national et entre les régions. La division des statistiques de la FAO est le partenaire participant en charge des travaux normatifs et de coordination technique, d'établir des normes et de fournir des conseils techniques centralisés et pratiques sur les questions interrégionales.

18. Pour ce bureau, la division des statistiques de la FAO recrute du personnel possédant une expérience avérée dans la coordination des programmes de développement des capacités des statistiques mondiales et une expertise technique de haut niveau en statistiques agricoles et rurales.

### Niveau régional

19. **Comité directeur régional.** Le comité directeur régional est l'organe de décision au niveau régional, fournit des conseils, et supervise la mise en œuvre des activités régionales et nationales définies dans le plan régional. Il évalue les propositions des pays et priorise l'utilisation des fonds entre pays.

20. Il se compose de représentants de pays, de partenaires techniques, de partenaires régionaux participants, de la FAO et d'experts sélectionnés.

21. **Conseil d'administration régional.** Le conseil d'administration régional, sous-groupe du comité directeur régional lequel lui délègue autorité afin de

<sup>3</sup> Les partenaires participants sont des agences chargées de la mise en œuvre des composantes du plan d'action aux niveaux mondial ou régional.

superviser l'exécution des décisions, se réunit au moins trois fois par an, si possible en fonction des réunions régionales ou internationales en rapport. Il assume les fonctions du comité entre les réunions annuelles de celui-ci. En particulier, il fournit une orientation politique pour la mise en œuvre des plans régionaux.

22. **Bureau régional.** Le bureau régional sert de secrétariat au comité directeur régional et est hébergé par l'un des organismes d'exécution chargé de la coordination des activités régionales.

## VI. Mobilisation des ressources

23. Une stratégie globale et néanmoins flexible de mobilisation des ressources a été développée et est en train d'être mise en œuvre pour une mise en œuvre effective de la Stratégie mondiale. Elle comprend une campagne de communication intensive en faveur mise en œuvre de la Stratégie mondiale, et de l'importance de systèmes statistiques agricoles nationaux judicieux de manière à formuler des politiques efficaces sur l'alimentation, l'agriculture et le développement rural. La campagne comprend plusieurs visites de haut niveau à des organismes donateurs clefs, la présentation de la Stratégie mondiale lors de divers forums, la préparation et la large diffusion de tracts, et la création d'une page web dédiée.

24. La campagne de communication a culminé avec une fructueuse réunion de partenaires techniques organisée au siège de la FAO, à Rome, le 28 octobre 2011. Plus de 50 participants venus de toutes les régions du monde ont assisté à la réunion. La réunion a approuvé le plan d'action et fait des suggestions pour sa mise en œuvre efficace et une plus large diffusion. Lors de cette réunion, plusieurs partenaires ont clairement manifesté leur intention de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. En particulier, le soutien financier attendu de la Fondation Bill et Melinda Gates, du Ministère du développement international, de la coopération italienne, de la Banque africaine de développement et de la Banque asiatique de développement couvrira environ 50 % du budget total pour les cinq premières années de mise en œuvre du plan d'action. Un fonds mondial d'affectation spéciale a été créé et des fonds initiaux sont reçus. Cet effort se poursuit afin de sécuriser les fonds restants nécessaires à la pleine mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

25. Outre le soutien financier des contributions au fonds mondial d'affectation spéciale, on peut recourir à plusieurs autres modalités pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Les modalités suivantes sont envisagées :

a) **Accords bilatéraux entre partenaires techniques et pays :** Un partenaire technique peut fournir un soutien direct à un pays pour mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités comprises dans la Stratégie mondiale et/ou des activités de collecte de données. Ces activités peuvent aussi être menées conjointement avec la FAO ou d'autres institutions. Un exemple d'activité conjointe est le plan de la FAO et du Département de l'agriculture des États-Unis pour travailler ensemble au Bangladesh et en Tanzanie afin d'entamer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale;

b) **Accord bilatéral entre les partenaires techniques et la FAO :** Grâce au financement fourni par certains partenaires techniques, tels que l'Union européenne, la FAO fournit un appui technique pour les activités de collecte de données, telles

que les recensements agricoles dans plusieurs pays. Ces projets seront alignés sur la Stratégie mondiale;

c) **Accords de coopération Sud-Sud** : Plus des pays en développement avancés peuvent soutenir directement d'autres pays en développement pour mettre en œuvre des recommandations de la Stratégie mondiale. Des pays comme le Brésil et le Mexique ont manifesté leur intérêt à fournir un tel soutien;

d) **Ressources du programme ordinaire de la FAO** : À travers les fonds de ses programmes de coopération technique, la FAO fournit également son assistance technique à plusieurs pays pour les activités préparatoires à la réalisation des recensements de l'agriculture. Ces projets seront également alignés sur la Stratégie mondiale.

26. Toutes ces modalités d'appui aux pays contribueront à élargir la couverture de la Stratégie mondiale, axant les interventions sur les principaux éléments convenus et assurant la complémentarité entre les actions des divers partenaires.

## VII. Stratégie de mise en œuvre

27. Une approche progressive et modulaire est adoptée pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Le plan d'action cible 90 pays à travers le monde (40 pays en Afrique et 50 pays dans d'autres régions) à couvrir pendant la première phase de cinq ans. Les activités sont lancées dans un petit nombre de pays pilotes (environ 20 pays) et sont progressivement étendues à d'autres pays au fur et à mesure des enseignements tirés et que davantage de ressources sont rendues disponibles. Toutefois, les biens publics mondiaux développés par le Plan d'action, tels que les directives méthodologiques, sont mis à la disposition de tous les pays, en développant une plateforme de diffusion du savoir. Pour les pays qui ont déjà atteint un niveau adéquat de capacité statistique, il peut suffire de répondre aux trois piliers de la Stratégie mondiale.

28. Afin de s'assurer que la mise en œuvre du plan d'action est pilotée par les pays et s'attaque aux lacunes identifiées, des évaluations de pays sont effectuées en deux étapes, comme décrit précédemment. Il en résulte des propositions de pays à soumettre pour financement, lesquelles sont conçues pour répondre aux besoins prioritaires au niveau des pays, et convenues par toutes les parties prenantes en tenant compte de l'assistance déjà perçue par le pays concerné.

29. Les bureaux régionaux fournissent aux pays un appui technique pour mener des évaluations approfondies, identifier leurs besoins d'assistance prioritaires et préparer les propositions des pays pour le financement.

30. Dans chaque région, la sélection des pays prioritaires pour la mise en œuvre du plan d'action est sous la responsabilité du comité directeur régional.

31. Afin d'assurer une mise en œuvre réussie et les conditions nécessaires à la durabilité, les critères suivants sont appliqués pour sélectionner les pays prioritaires :

a) Volonté politique et engagement à améliorer les statistiques agricoles, comme en témoignent les contributions des gouvernements en espèces ou en nature;

b) Existence d'intérêt des donateurs actifs à fournir un soutien pour la mise en œuvre des activités de pays;

c) Complémentarités possibles avec les activités de planification en cours, telles que les stratégies nationales pour le développement du processus de statistiques<sup>4</sup>, ce qui facilitera l'intégration de statistiques agricoles dans le système statistique national;

d) Complémentarités avec d'autres activités statistiques à grande échelle en cours ou envisagées, telles que les recensements de population, les recensements agricoles, ou les enquêtes auprès des ménages, qui peuvent servir de base au système statistique et offrir des solutions rentables dans le choix de la méthodologie la plus appropriée;

e) Niveau de développement statistique.

32. Dans la sélection des pays cible, la priorité est accordée aux pays dans lesquels l'agriculture est importante pour l'économie et contribue de manière significative à la production alimentaire mondiale. Toutefois, la liste des pays prioritaires doit aussi inclure des pays à différents niveaux de développement statistique pour s'assurer que certains résultats ont été obtenus dans la première phase de mise en œuvre du plan d'action. Tous les autres pays bénéficient de l'activité entreprise pour produire des biens publics aux niveaux régional et mondial, tels que les directives méthodologiques, et des matériels de formation.

33. Les propositions des pays sont mises en œuvre au sein de programmes de développement des capacités statistiques plus vastes, tels que les stratégies nationales pour le développement de la statistique. Une approche pyramidale pour la production de ces stratégies est encouragée, avec le développement de plans stratégiques sectoriels pour les statistiques agricoles et rurales, qui sert comme un bloc de construction nécessaire pour assurer l'intégration de l'agriculture dans le système statistique national. Cependant, les activités consistant à livrer des données de base et à développer les capacités se tiennent en parallèle avec la préparation de programmes et de stratégies plus vastes afin de parvenir à des résultats immédiats.

34. La mise en œuvre s'efforce donc de concilier la nécessité d'obtenir des résultats rapides dans la production et la diffusion des données de base agricoles de bonne qualité et la nécessité de développer une capacité soutenue sur une plus longue période au sein d'un programme structuré.

35. Au niveau mondial, le lancement du plan d'action débute avec la création du comité directeur mondial, la mise en place du fonds mondial d'affectation spéciale,

---

<sup>4</sup> La stratégie nationale pour le développement des statistiques est un cadre global et cohérent visant à faciliter le développement des statistiques entre secteurs. Une stratégie bien conçue dénonce les limitations des données, mobilise et établit des priorités dans l'utilisation des ressources pour les statistiques, intègre les statistiques aux politiques, à la planification et au budget nationaux, ainsi qu'aux les stratégies sectorielles pour générer des indicateurs de performance pour les programmes de budgétisation axée, comme l'agriculture, la santé, l'éducation, la justice et la sécurité, l'eau et l'environnement, et s'intéresse à l'ensemble du système statistique national tout en fournissant un cadre cohérent pour tous les programmes de statistiques nationaux et internationaux et pour le soutien des donateurs pour ces programmes, fournit un plan d'action pour renforcer les capacités statistiques et agit comme un catalyseur pour le changement.

et la création du bureau mondial à la FAO, dont les compétences ont été décrites précédemment.

## VIII. État d'avancement

36. Un questionnaire et des directives standard pour la première étape d'évaluation de pays ont été élaborés en consultation avec les principales institutions nationales et internationales, et les évaluations de pays sont déjà en cours en Afrique, Asie et dans le Pacifique. Les lignes directrices pour l'analyse des questionnaires et pour le regroupement des pays, ainsi que les lignes directrices pour l'évaluation des pays en profondeur, sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, de nombreuses activités en ligne avec la Stratégie mondiale sont déjà menées aux niveaux mondial, régional et national, en particulier les suivantes :

a) La FAO et le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle travaillent ensemble à élaborer des directives pour l'intégration de l'agriculture dans les stratégies nationales afin de développer les statistiques et les pilotes dans la République démocratique populaire lao, au Pérou et au Mozambique;

b) La FAO et le Fonds des Nations Unies pour la population ont achevé les lignes directrices pour relier les recensements agricoles, de la population, et du logement. Des ateliers pour la mise en œuvre des directives sont organisés dans le Pacifique, en Afrique du Nord, au Moyen Orient, et en Afrique francophone;

c) La FAO travaille également avec le groupe Living Standards Measure Study de la Banque mondiale pour améliorer la mesure de la productivité agricole et de la consommation alimentaire dans les enquêtes dans six pays d'Afrique subsaharienne;

d) Avec le soutien technique fourni par la FAO, l'Éthiopie utilise la télédétection et des données GPS pour le développement d'une base aléatoire comme base pour ses enquêtes annuelles sur l'agriculture;

e) Le GPS et des entrevues personnelles assistées par ordinateur ont été utilisés avec succès dans la conduite d'un recensement agricole au Mozambique, avec les résultats préliminaires mis à disposition en moins de six mois. Les assistants numériques personnels et le GPS ont également été utilisés avec succès pour le recensement agricole brésilien. Ces expériences sont étendues à d'autres pays;

f) La télédétection est utilisée comme une méthode rentable pour la surveillance des cultures et les prévisions au Pakistan, avec le soutien de la FAO, le Département de l'agriculture des États-Unis et de l'Université du Maryland;

g) Le système de technologie de l'information basé sur le Web CountrySTAT, développé par la FAO pour améliorer la qualité et l'accès en ligne aux données agricoles nationales, a été adopté avec succès dans deux pays asiatiques et 17 pays subsahariens. Il est maintenant étendu pour une utilisation dans plusieurs pays et des organisations sous-régionales (Communauté d'Afrique de l'Est et Union économique et monétaire ouest-africaine);

h) La FAO travaille avec plusieurs partenaires à l'élaboration d'un compte satellite pour l'agriculture du système révisé de comptabilité environnementale et économique, qui servira de cadre conceptuel à la Stratégie mondiale.

## IX. Élaboration de plans régionaux

37. Comme expliqué précédemment, une approche régionale est adoptée pour tenir compte des différents niveaux de développement statistique entre les régions et pour assurer l'appropriation par les institutions régionales.

38. **Afrique.** Le Plan régional pour l'Afrique a été élaboré par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la FAO. Le Comité directeur régional pour l'Afrique, qui s'est réuni pour la première fois en juillet 2011 pour débattre des modalités de mise en œuvre de ce plan, comprend à la fois utilisateurs et producteurs de statistiques, sous la direction de haut niveau de l'Économiste en chef/Vice-Président de la Banque africaine de développement en tant que président. Le conseil d'administration a également été créé et ses membres identifiés.

39. La Banque africaine de développement et la CEA sont les partenaires respectivement d'assistance technique régionale et des activités de formation, tandis que la FAO est chargée d'adapter le programme de recherche mondial aux besoins spécifiques de la région africaine. Le bureau régional est mis en place au sein de la Banque africaine de développement. Certaines évaluations de pays sont déjà en cours.

40. **Asie et Pacifique.** Le Comité de la CESAP sur les statistiques a créé un sous-groupe sur les statistiques agricoles sous l'autorité du groupe directeur pour le programme régional afin d'améliorer les statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, pour diriger la préparation du plan d'action régional. La première réunion du groupe directeur, qui s'est tenue à Manille du 21 au 23 novembre 2011, s'est engagée à préparer le premier projet du plan régional d'ici à avril 2012. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, la CESAP et la Banque asiatique de développement ont mis en place un secrétariat commun pour orienter la préparation du plan régional, avec des responsabilités spécifiques pour l'assistance technique, de formation et de recherche, respectivement. Le questionnaire standard pour les évaluations de pays a été envoyé à tous les pays de la région Asie et Pacifique et les résultats devraient être disponibles d'ici à la fin de janvier 2012.

41. Le Secrétariat de la Communauté du Pacifique est une institution partenaire clef pour la mise en œuvre du plan d'action dans le Pacifique. Des synergies importantes ont été identifiées entre la Stratégie mondiale et la Stratégie décennale pour la statistique dans la région du Pacifique (2011-2020). En particulier, un travail conjoint est entrepris pour la mise en œuvre des lignes directrices permettant de relier les recensements agricoles, de la population, et du logement, l'intégration d'un module agricole dans le questionnaire utilisé pour les enquêtes sur les dépenses des ménages et l'intégration de l'agriculture aux stratégies nationales pour le développement des statistiques.

42. **Amérique latine et Caraïbes.** La sixième session de la Conférence statistique des Amériques, organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) en République dominicaine du 16 au 18 novembre 2011, a décidé de créer le groupe de travail sur les statistiques agricoles et rurales pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et a chargé celui-ci de l'élaboration du plan régional et de son exécution. Le Brésil est le coordinateur du groupe de travail et ses membres sont l'Argentine, la Colombie, la République dominicaine, le Mexique, le Panama, le Paraguay et le Pérou. La CEPALC, la Banque interaméricaine de

développement et le Fonds international de développement agricole ont également exprimé leur volonté de participer.

43. **Autres régions.** Plusieurs activités sont également entreprises en étroite collaboration avec les bureaux régionaux de la FAO pour impliquer d'autres partenaires régionaux, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Banque islamique de développement et le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants pour l'Asie centrale et le Caucase.

## X. Prochaines étapes

44. Les structures de gouvernance sont mises en place aux niveaux mondial et régional (comité directeur mondial, bureaux mondiaux, comités directeurs régionaux et bureaux régionaux pour l'Afrique, et pour l'Asie et le Pacifique) et devraient être opérationnels début 2012. Un comité consultatif technique est également créé pour fournir des apports techniques à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. La création du fonds mondial d'affectation spéciale et l'opérationnalisation des structures de gouvernance permet d'accélérer la mise en œuvre des activités aux niveaux national, régional et mondial. Des travaux d'évaluation de pays sont en cours dans les régions africaine et asiatique, sous la direction d'organisations régionales (Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement, CESAP, et statisticiens régionaux de la FAO pour l'Afrique et l'Asie). Ce travail se poursuivra dans d'autres régions et conduira à la sélection du premier groupe de 20 pays dans lesquels la mise en œuvre de la Stratégie mondiale débutera en 2012. La FAO et le Département de l'agriculture des États-Unis ont déjà commencé à mettre en œuvre certaines activités dans certains de ces pays. Le nombre de pays sera progressivement augmenté, en fonction de l'augmentation du financement ou du soutien technique.

45. Les prochaines étapes comprennent également la collaboration avec les organisations régionales pouvant jouer un rôle de leadership dans le développement de plans régionaux et avancer dans la mobilisation des ressources. Le développement de directives méthodologiques se poursuit<sup>5</sup>.

46. Avec la finalisation du plan d'action pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale, le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles a terminé son travail. Il est proposé qu'un groupe interagences et d'experts sur les statistiques agricoles et rurales soit mis en place en tant que nouveau mécanisme pour développer et documenter les bonnes pratiques et les lignes directrices sur les concepts, méthodes, et normes statistiques pour la sécurité alimentaire, l'agriculture, et le développement rural durables. Ce nouveau groupe interagences et d'experts remplacerait le Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture en élargissant son mandat pour couvrir toute la gamme d'indicateurs sur le développement rural. Il assurerait coordination et intégration par rapport aux normes internationales existantes sur les domaines statistiques en rapport. Le nouveau groupe fournirait également des conseils sur les demandes faites au comité directeur mondial et au bureau mondial pour la mise en œuvre du plan d'action.

<sup>5</sup> Les priorités pour ces directives sont identifiées dans la liste « quick wins » en annexe 7 du plan d'action.

47. Le groupe interagences et d'experts sur les statistiques agricoles et rurales comprendrait des experts de haut niveau en statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural; ils seraient issus de gouvernements nationaux, et d'organisations internationales. Le groupe établirait régulièrement des rapports adressés à la Commission de statistique sur les progrès réalisés dans le cadre de ses activités.

## **XI. Questions à examiner**

48. **La Commission de statistique est invitée à :**

**a) Approuver le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, et ses modalités de gouvernance;**

**b) Exprimer son soutien et fournir des conseils par rapport à la création d'un groupe interagences et d'experts sur les statistiques agricoles et rurales, et à son mandat.**

---